

COMPTE RENDU du CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Lundi 11 mars 2013

Présents

Membres du Conseil de Développement

Collège « vie économique et sociale »

Xavier BEULIN – Président de la Chambre d'Agriculture du Loiret
Jean-Paul CHABROL représentant Guy BAUDRY de l'Union Départementale de la CFDT Loiret
Vanessa DE BROUCKER – Jeune Chambre Economique
Gérard GAUTHIER – Président de la CGPME du Loiret
Daniel GUILLERMIN – Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
Alexandre JOUSSET – Président 2012 de la Jeune Chambre Economique
Jennifer LEDONNE – Présidente 2013 de la Jeune Chambre Economique
Benoît LONCEINT - UDEL
Aline MERIAU – Présidente de la Fédération des bâtiments du Loiret

Collège « vie quotidienne »

Raymond BESSE – UFC Que Choisir
Gérard DESCLERC – Président du Cercle des Ages
Philippe LELOUP – Président de l'ASELQO
Jacques MARTINET – Président de l'UDAH-PACT
Joseph PICARD – Président de l'Académie d'Orléans
Elisa PINAULT – Présidente Vitaines d'Orléans

Collège « personnalités qualifiées »

Pierre ALLORANT – Vice-président du Conseil d'administration de l'Université d'Orléans
Philippe BEL – Vice-Président du Conseil de Développement
Jacques DUNIS – Président de VALLOGIS (anciennement Bâtir Centre)
Olga GUITTON – Déléguée Générale UDEL
Pascal HOFFMANN – Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
Henri JACQUOT – Professeur Emérite à l'Université d'Orléans
Guilhem JAMME
Michel L'HEUDE – Architecte, membre de l'Union des Professions Libérales
Joël MIRLOUP

AggIO

Isabelle BARANGER – Vice-Présidente en charge de la Cohésion Sociale
Lauriane DESBOIS WALLER – Conseiller du DGS
Joëlle GOEPFERT – Directeur de Cabinet et de la Communication
Charles-Eric LEMAIGNEN - Président de l'AggIO
Isabelle MERCIER – Chef de Cabinet
Isabelle SARDOIS ROUCHON – Assistante des Chargés de Mission

AUAO

Catherine TREBAOL – Directrice de l'Agence d'Urbanisme

Excusés

Collège « vie économique et sociale »

Claude GUILLIER – Président UD45 CFE-CGC

Pierre-Yves HUMBERT – Centre des Jeunes Dirigeants

Sylvie LEFEVRE – Présidente du Centre des Jeunes Dirigeants

André MARTIN – Secrétaire Général de l'Union Départementale CFTC du Loiret

Rodolphe OUF – Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Olivier RENAUDEAU – Président de l'UDEL

Collège « vie quotidienne »

Jean-François BORDAT – La Couronnerie

Michel BRENDER – Président du C.D.O.S.

Patrick UGARTE – Président commission Economie/emploi du CESR

Collège « personnalités qualifiées »

Pierre DERAJINSKI – Directeur Général du Crédit agricole Centre Loire

Gérard ETCHANCHU – Président de chambre au tribunal de commerce

YYY

Xavier BEULIN annonce la démission de Monsieur Emmanuel GUESDON, directeur de l'association « Le Cercle des âges » pour le collège « vie quotidienne », qui est remplacé par Gérard DESCLERC, Président de la même structure, et ce à sa demande.

Monsieur LEMAIGNEN a proposé que trois personnes du collège « Personnalités qualifiées » intègrent le conseil : Monsieur FERRER, Monsieur Guilhem JAMME et Monsieur Joël MIRLOUP.

M. DESCLERC se présente en tant que Président du « cercle des âges », ancien directeur général du groupe Malakoff Médéric. Il est aussi Président de l'association « la vie devant soi » qui développe des activités sociales pour les personnes âgées. Il est par ailleurs Président du Conseil de Développement du pays Loire Beauce.

Monsieur JAMME est architecte et urbaniste de formation. Il a été directeur général de la SEMDO. Il a travaillé dans des agences d'urbanisme et de développement. Il a aussi travaillé dans le domaine de la planification urbaine au début de sa carrière.

Enfin Joël MIRLOUP a été professeur en aménagement à l'université d'Orléans, directeur d'un laboratoire orienté aménagement, et doyen. Il a également été détaché à la DATAR ainsi qu'auprès de plusieurs préfets de Région en tant que directeur de l'organisme d'aménagement de la région Centre. Il est aussi professeur émérite et termine son deuxième mandat au CESER en tant que rapporteur général pour toutes les questions d'aménagement.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 14/01/2013

Le compte-rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

1) Marketing territorial : présentation de la marque d'attractivité économique du territoire (document présenté en annexe)

CE LEMAIGNEN fait un point sur le travail de concertation qui a eu lieu avec le Conseil Général du Loiret, l'A.D.E.L, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'UDEL, les communautés de communes et la communauté d'agglomération de Montargis au sujet de la réflexion sur l'image commune des acteurs du territoire du Loiret ainsi que sur l'action commune que tous les acteurs doivent mener ensemble.

La conjoncture économique est difficile et nécessite une grande réactivité de la part des institutions pour une meilleure compétitivité des entreprises. Cette conjoncture difficile produit aussi des contraintes notamment sur les finances publiques, ce qui oblige les institutions à travailler à moindre coût, de façon commune en mutualisant les moyens et les hommes et les oblige également à se regrouper en une structure unique.

Par ailleurs, la réalité économique, c'est aussi une compétition entre les territoires et en particulier entre les territoires urbains d'où le travail sur l'attractivité du territoire et le travail sur la création de la marque du territoire.

L'objectif de la marque est d'avoir une identité visuelle partagée sous la même bannière et « Loire&Orléans » vous donne le vrai est la marque qui sera déclinée en charte graphique. Le périmètre d'utilisation de la marque pour les associations ou les entreprises qui souhaiteraient l'utiliser notamment à l'export, n'est pas encore défini. Les règles d'utilisation ainsi que la gouvernance de la marque sont en cours d'étude par les acteurs économiques concernés.

CE LEMAIGNEN précise, sur les interrogations liées à la stratégie territoriale et à la nouvelle loi sur la décentralisation, qu'il n'y aura pas d'interférence avec la Région. Celle-ci continuera à piloter la stratégie économique selon le schéma régional défini pour la région Centre. Loire&Orléans fera un travail de proximité sous forme d'accompagnement aux entreprises. Ce qui correspond à 90 % des demandes des entreprises. Les demandes d'aide financière ne représentent en effet que 10 %. Cette nouvelle entité permettra une meilleure lisibilité aux entreprises.

2) Comité de Pilotage du Conseil de Développement

X. BEULIN fait un retour sur le comité de pilotage du conseil de développement qui a eu lieu en amont de la séance plénière et qui a permis de faire un état des lieux du fonctionnement du conseil de développement.

Il rappelle premièrement l'importance de l'assiduité des membres. Concernant la valorisation du travail du conseil de développement, il souhaite que les travaux du conseil de développement soient publiés sur le site internet de l'AggIO et qu'ils soient restitués devant le conseil communautaire. X. BEULIN insiste sur la nécessité pour les membres du conseil de développement de pouvoir disposer des documents suffisamment en avance pour pouvoir écrire les avis de ses membres.

CE LEMAIGNEN rappelle le circuit de diffusion des documents qui sont en premier lieu étudiés en commission spécialisée puis en conseil communautaire et enfin en conseil de développement. Il propose d'étudier le programme des saisines afin de donner quelques éléments en amont au conseil de développement pour étude avant avis.

CE LEMAIGNEN propose que les membres du conseil de développement, en vue du prochain projet d'AggIO fin 2014, s'interrogent sur l'acte III de la décentralisation et notamment sur les éventuelles nouvelles compétences que pourraient avoir l'AggIO ainsi que sur l'élargissement éventuel de son périmètre.

Le Président souhaite que l'assemblée s'interroge sur la définition future de la Communauté d'Agglomération : aire urbaine, périmètre actuel des 22 communes, ou extension pertinente de

périmètre de politiques publiques, tout en tenant compte de la politique de bassin mise en place actuellement par la Région.

Ph. BEL propose la création d'un groupe de travail sur ce thème et invite les membres à se manifester très rapidement.

3) Présentation de la contribution de la Jeune Chambre Economique d'Orléans (JCEO)

(document présenté en annexe)

Alexandre JOUSSET présente la contribution de la Jeune Chambre Economique d'Orléans qui s'intitule « Orléans face aux critères d'attractivité des villes européennes ». Il pointe les avantages et les inconvénients d'Orléans par rapport à d'autres villes en Europe. Orléans est classée 142 sur 180 par la DATAR, ce qui est plutôt positif.

Seulement, pour qu'elle devienne une ville de congrès, il faudrait que la ville puisse loger les congressistes, or la ville ne dispose pas d'un nombre d'hôtels suffisants pour accueillir ce tourisme d'affaires, et elle ne dispose pas non plus actuellement d'une salle de congrès de taille suffisante.

Questions diverses

Ph. BEL annonce que la présentation de l'association Voy'elles par Aline MERIAU aura lieu lors de la prochaine séance.

Nomination du secrétaire de séance

Ph. BEL procède à la désignation d'un secrétaire de séance. Par collège et par ordre alphabétique, c'est Ph. LELOUP qui est désigné et qui accepte pour le collège Vie quotidienne.

La prochaine réunion plénière du Conseil de Développement se déroulera le 24 juin 2013 de 17h à 19h